

Plus de 500 places pédagogiques pour la rentrée universitaire

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Spécialisé dans le vol de sociétés privées dans la zone industrielle de Rouiba

Un réseau criminel démantelé

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4258 - Ven. 25 - Sam. 26 août 2017 - Prix : 10 DA

Facilitations et soutiens aux entreprises assurés, politique sociale maintenue

Ouyahia reporte la tenue de la tripartite

Page 3

La visite en deux temps de Boris Johnson en Libye

Par Mohamed Habili

Après la rencontre de Paris à l'initiative du président français entre Fayaz Al Sarraj, le chef du gouvernement d'entente nationale, et le maréchal Khalifa Haftar, le commandant des forces armées établies à l'est et au sud du pays, c'est au tour de la diplomatie britannique en la personne de Boris Johnson de prêcher l'union dans un pays divisé entre deux entités principales. Boris Johnson est le premier responsable occidental à se rendre à la fois à Tripoli et à Benghazi, un peu comme s'il avait été non pas dans deux villes d'un même Etat, mais dans deux capitales différentes situées de part et d'autre de la frontière. Il peut bien avoir inauguré ce faisant un modèle de visite qui tend à entériner cette même division politique et territoriale à quoi il est justement question de remédier. Gageons qu'il ne sera pas le dernier à visiter la Libye en deux temps. Ce qui a le plus retenu l'attention, c'est évidemment le fait qu'il soit allé à Benghazi pour s'entretenir avec l'homme fort du camp de Tobrouk. C'est à peine si on n'avait pas oublié qu'avant de passer à Benghazi il avait été à Tripoli. Dans ses déclarations aux médias faites à l'issue de sa visite, il s'est attardé en effet bien plus sur ce qu'il avait dit à Haftar que sur ses échanges avec Al Sarraj.

Suite en page 3

Logements réalisés avec des matériaux locaux

Les souscripteurs AADL et LPP paieront moins cher ?



Les techniciens œuvrent, actuellement, à étudier le prix de réalisation du mètre carré des logements dans les formules AADL et LPP dans le cadre d'un dossier technique détaillé, a déclaré le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. [Lire page 2](#)

Secteur agricole

Une production d'une valeur de 3 000 milliards de DA

Page 5

Cycle filmique japonais

«Amer Béton» projeté en clôture

Page 13

Logements réalisés avec des matériaux locaux

Les souscripteurs AADL et LPP paieront moins cher ?

■ Les techniciens œuvrent, actuellement, à étudier le prix de réalisation du mètre carré des logements dans les formules AADL et LPP dans le cadre d'un dossier technique détaillé, a déclaré le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar.

Par Meriem Benchaouia

En effet, le ministère entend examiner une éventuelle révision du prix du mètre carré des logements promotionnels publics et ceux de Location-vente, en prenant en considération l'utilisation de matériaux de construction produits localement. Le ministre s'est félicité des résultats obtenus au moment où le secteur a entamé progressivement «l'arrêt de l'importation des matériaux de construction destinés à ces logements tout en se basant sur les matériaux produits localement». D'autre part, M. Temmar a demandé aux cadres du secteur de lui fournir un rapport clair et détaillé concernant le programme AADL1 et les délais de la clôture de ce dossier, outre le lancement du programme AADL2.

Création d'un nouveau mécanisme de financement

Les responsables du secteur,



PH/D.R. siers relatifs aux catégories minoritaires sont étudiés au cas par cas», a-t-il ajouté. S'agissant de la capitale et des grandes villes, le ministère a indiqué qu'«un fichier national du logement est soumis actuellement à une mise à jour pour prendre en charge les demandes du logement social».

Vers le développement du traitement électronique

En matière de promotion de l'administration et de facilitation des démarches au profit des citoyens, le secteur compte développer le traitement électronique et activer la «e-administration» dans le secteur de l'habitat. Cette démarche permettra, dès sa mise en œuvre, d'accélérer le traitement de dossiers et d'éradiquer la bureaucratie, à l'image des permis de construire déposés en grand nombre au niveau des directions qui deviendra «un permis de construire électronique», a ajouté la même source.

M. B.

poursuit le ministre, comptent créer un nouveau mécanisme de financement concernant les différentes formules de logements à l'instar du logement promotionnel privé, actuellement en cours d'étude. Répondant à une question concernant les problèmes rencontrés par les souscripteurs LPP quant à l'impossibilité d'obtenir des crédits en particulier les souscripteurs âgés, le ministre a souligné que

«des rencontres auront lieu avec les banques dont le Crédit populaire d'Algérie (CPA), avec lesquelles la question de l'organisation des crédits sera débattue».

Le premier responsable du secteur a estimé que l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) œuvrait à étudier les méthodes devant faciliter l'obtention et le paiement des crédits. Le directeur général de l'ENPI s'est réuni hier avec les

représentants des souscripteurs. S'agissant de la distribution des logements sociaux, le ministre a affirmé que les demandeurs de cette formule représentaient un taux ne dépassant pas 1% de l'ensemble des formules, par conséquent, leurs dossiers étaient examinés séparément.

«Lorsque le ministère élabore des projets de loi, les procédures concernent les catégories majoritaires alors que les dos-

Renforcement du secteur de la santé

Plus de 500 places pédagogiques pour la rentrée universitaire

Plus de 500 postes pédagogiques de formation supérieure dans différents domaines paramédicaux ont été dégagés pour la rentrée universitaire prochaine afin de combler le déficit du personnel paramédical dans les structures de santé réparties à travers la capitale. Le secteur de la santé souffre d'un déficit flagrant en matière de personnel paramédical.

Le problème a été maintes fois dénoncé par la corporation qui n'arrive pas à répondre aux besoins croissants du secteur pour assurer une prise en charge efficace des malades. Le personnel paramédical activant actuellement, notamment les infirmiers, sages-femmes et autres aides-soignants se retrouvent quotidiennement dans des situations difficiles pour faire face au nombre important de malades qui les sollicitent pour des soins urgents. Ce déficit en personnel paramédical ne fait qu'aggraver une situation déjà difficile aussi bien pour le personnel soignant que pour les malades.

Pour les besoins futurs du secteur au niveau de la capitale, plus de 500 places pédagogiques de formation supérieure dans différents domaines paramédicaux ont été dégagées au titre de l'année universitaire 2017-2018. Au total, 522 places pédagogiques ouvertes concer-

nent huit spécialités et sont ainsi réparties : 350 postes pour les infirmiers de santé publique, 30 pour les sages-femmes, 65 pour les manipulateurs d'imagerie médicale, 40 pour les laborantins, 14 pour les ergothérapeutes, 12 pour les aides-soignants, 6 pour les assistants sociaux et enfin 5 postes restants pour les agents de l'hygiène ne publique.

S'agissant des modalités d'accès pour les nouveaux bacheliers de l'année en cours, le Dr Nebbache Nadira, chef de service de la formation à la direction de la Santé de la

wilaya d'Alger, indique que les spécialités de sage-femme et paramédicale sont ouvertes uniquement pour les titulaires d'un Bac en sciences expérimentales, mathématiques ou maths-technique, alors que les autres filières (lettres et philosophie, langues étrangères, sciences humaines et gestion et économie) ne sont concernées que par les spécialités socio-médicales.

Les candidats seront sélectionnés selon des critères scientifiques, à l'image du classement de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et les

modules scientifiques en relation directe avec le domaine médical en vue d'améliorer le niveau de performance de l'équipe paramédicale au sein des établissements publics de proximité et hospitaliers. Les inscriptions, lancées depuis le 13 août, se poursuivront jusqu'au 26 septembre. Les lauréats seront orientés vers les établissements de formation dans les différentes spécialités du corps paramédical. Les stagiaires suivront une formation de trois ans pour le personnel paramédical et de cinq ans pour les sages-femmes, à l'issue de laquelle ils obtien-

dront un diplôme qui leur permettra d'exercer au niveau des différentes structures de la santé. Ils rejoindront les établissements de formation lors de la première semaine d'octobre prochain, au niveau de l'Institut national pédagogique de formation paramédicale (Inpfp) à Hussein Dey, outre trois autres annexes de formation paramédicale des Centres hospitalo-universitaires (CHU) de Mustapha Pacha, Lamine-Debaghine (Bab el Oued) et Issaad-Hassani à Beni Messous. De nouvelles classes de formation ont été ouvertes dans différentes spécialités paramédicales au niveau du CHU de Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), de l'hôpital de Douéra et de l'Etablissement public de santé de proximité (Epsp les Annassers) à Kouba, encadrées par des professeurs spécialistes.

L'ouverture de postes de formation en paramédical s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie tracée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, visant la prise en charge du manque enregistré au niveau des établissements et structures de santé dans cette catégorie d'encadrement médical et en réponse aux besoins des différentes structures de santé en cours de réalisation.

Louiza Ait Ramdane

Spécialisé dans le vol de sociétés privées dans la zone industrielle de Rouiba

Un réseau criminel démantelé

LA BRIGADE de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba a démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans le vol de sociétés privées et saisi des moyens de transport et d'autres effets, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba a démantelé récemment un réseau criminel constitué de quatre individus âgés entre 20 et 30 à la suite de vols commis dans des sociétés privées dans la zone industrielle de Rouiba et saisi des moyens de transport et d'autres effets utilisés dans les crimes, a précisé le communiqué. Les membres du réseau criminel, activant entre les wilayas d'Alger et de Boumerdes, «commettaient les vols la nuit en agissant les agents de sécurité des sociétés prises

pour cibles à l'aide d'armes blanches», a ajouté la même source, précisant que les criminels avaient ainsi subtilisé quelque 350 millions de centimes à une société privée à Rouiba. Les investigations approfondies des enquêteurs de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba ont permis très vite de démanteler le réseau criminel dont l'un des membres, le cerveau en l'occurrence, travaillait comme distributeur au sein de ladite société, a souligné le communiqué.

Après l'achèvement des procédures d'enquête, soit le 22 août 2017, les quatre suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes pour constitution d'une bande criminelle, vol qualifié commis la nuit et abus de confiance avant leur placement en détention provisoire à l'Etablissement de rééducation de Tidjelabine dans la wilaya de Boumerdes, a conclu le communiqué.

Anis D.

Facilitations et soutiens aux entreprises assurés, politique sociale maintenue

Ouyahia reporte la tenue de la tripartite

■ Annoncée en juillet dernier pour le 23 septembre prochain à Ghardaia, la tenue de la 21^e tripartite est reportée à une date ultérieure. C'est ce qui a été décidé avant-hier par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, lors de sa rencontre avec les signataires du pacte économique et social de croissance au Palais du gouvernement, devant justement préparer l'ordre du jour à dérouler durant la prochaine tripartite.



Par Par Lynda Naili

Fallait-il s'y attendre, la tripartite prévue pour le 23 septembre prochain à Ghardaia, n'aura pas lieu. Pour cela, Ahmed Ouyahia, qui recevait avant-hier les partenaires socio-économiques (UGTA et patronat) évoquera à la presse à l'issue de cette réunion préparatoire, les contraintes de «l'agenda du gouvernement». Néanmoins, pour le Premier ministre, ce report ne sera pas vain puisqu'il «permettra aux partenaires de mieux se préparer», a-t-il déclaré sans toutefois avancer une date fixe, ni le maintien de la rencontre dans la capitale de la vallée du M'zab. Ceci dit, et dans l'attente de la prochaine tripartite, expliquera Ouyahia, des ateliers seront organisés par les représentants des différents secteurs concernés et les partenaires socio-économiques pour approfondir les

préparatifs. Après cela, sur le contenu de cette réunion préparatoire, le Premier ministre dira avoir expliqué aux partenaires socio-économiques «les difficultés financières que traverse le pays et nous leur avons présenté la démarche du gouvernement, dictée par les orientations du président de la République, pour faire face à ces défis». Nonobstant cette situation, réaffirmant le caractère social de la politique du gouvernement, il affirmera que toutes les entreprises qu'elles soient publiques, privées ou mixtes issues de partenariats, bénéficieront de facilitations et de soutiens «sans aucune discrimination». Et d'assurer que «toutes les entreprises établies en Algérie sont les leviers du développement du pays et feront de ce fait l'objet de notre considération sans discrimination». Poursuivant sur cette lancée, Ouyahia soutiendra que «le gouvernement, dans le cadre de la loi, ne ménagera aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et pour cultiver des relations sereines avec les entreprises». «L'Algérie est un Etat de droit qui s'est doté de tous les instruments juridiques

pour combattre toute atteinte à la loi, en s'appuyant sur une justice indépendante. Cependant, cette tâche consiste à œuvrer à l'application des lois, y compris dans le domaine économique avec toute l'efficacité voulue», lancera-t-il non sans lâcher que cette application des lois devra se faire «dans la sérénité et la quiétude et non en semant le trouble et la confusion». L'on y lira à travers ses déclarations, l'allusion faite aux brouilles survenues suite aux décisions prises il y a juste quelques semaines par son prédécesseur.

D'autre part, affirmant que la politique sociale de son gouvernement constituait une «constante» en ses termes, il dira que «l'Algérie a une politique sociale constante fondée sur la justice sociale et la solidarité nationale. Je voudrais donc assurer nos travailleurs et tous les citoyens que cette politique sociale sera maintenue par le gouvernement». Et d'enchaîner dans ce contexte que «l'Algérie avait clos depuis 30 ans déjà le débat idéologique autour de la nature de son économie, une économie de marché à dimension sociale». «Donc, considérera-t-il, le vrai défi réside

dans l'amélioration de cette économie pour le bien-être du peuple algérien et pour préserver l'indépendance économique du pays». Pour y parvenir, expliquera-t-il, il est notamment primordial, tel que souligné dans la feuille de route reçue de la part du chef de l'Etat, de «mobiliser des financements internes non conventionnels, maintenir le soutien à la croissance dans tous les secteurs, y compris l'industrie, les services et l'agriculture, préserver et rationaliser la politique publique de justice sociale et de solidarité nationale».

Par ailleurs, il ne manquera pas de souligner que l'esprit de cette rencontre préparatoire se veut comme une réponse à la récente interpellation du président de la République, au gouvernement et à ses partenaires économiques et sociaux pour donner l'exemple à la société en termes de solidarité, de mobilisation et d'unité, autant d'aspects devant permettre au pays de relever le défi de la crise financière et de poursuivre le processus de développement qu'elle a entamé il y a près de deux décennies.

L. N.

Sidi Saïd pour «la restitution de l'initiative et de la décision à l'entreprise et à son manager»

Pour leur part, l'UGTA et les organisations économiques présentes à cette rencontre ont assuré le gouvernement de leur pleine disponibilité à concourir aux efforts du pays pour la poursuite de la dynamisation de la croissance et la préservation de sa souveraineté économique nationale. A ce propos, Abdelmajid Sidi Saïd, secrétaire

général de l'UGTA, qualifiant cette réunion préparatoire d'espace échange «fort et constructif», dira à ce sujet que «le moment est venu de mettre fin graduellement à l'importation». Aussi, appellera-t-il le gouvernement à «faciliter l'industrialisation du pays». «C'est à grands pas vers une nouvelle démarche industrielle que nous pourrions

asseoir, d'une manière définitive, l'économie nationale et gagner la lutte contre le phénomène de l'importation néfaste à l'économie et à l'emploi», insistera-t-il, avant de lancer que la culture du «produire national» et du «consommer national» constitue un «défi majeur» pour les partenaires socio-économiques.

Par ailleurs, saluant la «disponibilité des organisations patronales à participer à la reconstruction du tissu industriel national», il invitera le gouvernement à accélérer la «débutreacrisation» de l'économie nationale et «la restitution de l'initiative et de la décision à l'entreprise et à son manager». «Le tutorat doit accompagner et

LA QUESTION DU JOUR

La visite en deux temps de Boris Johnson en Libye

Suite de la page une

Il est clair pourtant que ce n'était pas pour le renforcer qu'il a pris cette initiative, d'une certaine façon le pendant de la rencontre de Paris en même temps que son prolongement. La realpolitik fait obligation aux dirigeants occidentaux, au premier rang desquels français et britanniques, de faire cas de Haftar, mais sans rien cacher du sort politique qu'ils comptent lui réserver. L'intégrer dans la solution politique, mais pour mieux l'écartier quand celle-ci aura prévalu. Mais quelqu'un à qui on attribue par la force des choses un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la solution, dans le retour à l'unité politique de la Libye, quel intérêt aurait-il lui à s'y inscrire, du moment que cette solution est conçue entre autres pour se faire à ses dépens ? Ce serait bien la première fois qu'une des parties essentielles de la crise, comme d'ailleurs de son dépassement, accepte de s'engager pleinement dans un processus débouchant sur son éviction. A moins d'être suicidaire, un camp refusera de s'engager dans un processus dont il ne peut pas ne pas voir qu'il débouchera sur son éviction. Boris Johnson a par ailleurs annoncé qu'un nouveau plan onusien serait révélé dans un mois par l'envoyé spécial, Ghassan Salamé. Il ne doit pas être très différent de ce qui a été convenu entre Al Sarraj et Haftar à Paris, qui à son tour se trouve être de la même eau que les propositions de Al Sarraj, dévoilées quelque temps auparavant et comme en prévision de l'initiative française. Or Boris Johnson n'a pas caché sa crainte que des élections mal préparées puissent ajouter à une crise au lieu de contribuer à son règlement. Il n'a pas hésité pour bien se faire comprendre de donner l'exemple de Theresa May qui est sortie affaiblie d'une élection voulue par elle. Ces paroles marquées au soin du bon sens n'étaient pas à l'adresse de Haftar mais bien de Al Sarraj, pressé d'obtenir la reconnaissance intérieure qui lui manque.

M. H.

non se substituer à l'entreprise. Il faut impérativement rétablir la confiance avec les acteurs de l'activité économique», ajoutera le patron de la Centrale syndicale.

L. N.

Casnos/Oran Plus de 2 050 artisans et commerçants nouvellement immatriculés

PLUS DE 2 050 commerçants et artisans activant dans l'informel à Oran ont été nouvellement immatriculés à la Caisse d'assurance des non salariés (Casnos) depuis le lancement de l'opération de sensibilisation en juillet 2015, a-t-on appris jeudi de la directrice de l'agence de wilaya, Karima Benhadjar.

Il s'agit notamment de marchands ambulants, de vendeurs de friperie et de certaines catégories d'artisans (coiffeurs, maçons, entre autres) qui n'ont pas de registre du commerce ni de carte d'artisan, et qui ont décidé de franchir le pas et s'affilier à la sécurité sociale, a-t-elle indiqué à l'APS.

La date butoir pour le paiement des cotisations a été fixée pour le mois de décembre 2017, a signalé M^{me} Benhadjar, ajoutant que les nouveaux affiliés peuvent bénéficier d'un échéancier de paiement pour les années antérieures, avec la possibilité d'exonération des pénalités de retard allant de 50 à 100%. Elle a en outre fait savoir que la Casnos d'Oran compte quelque 73 000 actifs dont 37 000 cotisants, ce qui correspond à 51% seulement, un taux jugé «insuffisant», appelant à se rapprocher des caisses de la Casnos pour payer les cotisations avant la fin des délais fixés. Les facilitations concernant les nouveaux immatriculés ont été introduites par la loi de finances 2015. L'article 60 de la LFC 2015 stipule que toute personne active occupée, non assujettie à la sécurité sociale, peut s'affilier volontairement à la sécurité sociale auprès du régime des salariés pour le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité, moyennant le versement mensuel d'une cotisation à sa charge au taux fixé à 12%, assise sur une assiette dont le montant est égal au salaire national minimum garanti (SNMG), a-t-on rappelé.

Les commerçants ambulants, femmes au foyer, paysans et tout autre travailleur de l'informel peuvent prétendre, grâce à ce dispositif, à la carte Chifa, au remboursement des frais médicaux, au congé de maladie et à une cotisation pour la retraite. Les adhérents âgés de moins de 55 ans peuvent également régulariser leur situation depuis le début de l'activité et bénéficier des mêmes mesures. De même, un assuré peut bénéficier du rachat de cotisations à l'âge de la retraite s'il ne réunit pas 15 années de cotisations.

Anissa H.

Rentrée universitaire à Béjaïa

Le CNES inquiet sur les désagréments des travaux du campus Targa Ouzemour

■ Le Conseil national de l'enseignement supérieur (Cnes) avertit sur l'échec de la rentrée universitaire prochaine, notamment les décisions qu'aura à prendre le recteur.

Par Hocine Cherfa

Le Cnes parle du chantier lancé au niveau du Campus Targa Ouzemour et surtout des travaux qui s'éternisent et risquent d'entraver la rentrée prochaine, s'interrogeant sur l'utilité de ces travaux. «Le recteur de l'université de Béjaïa assumera la responsabilité totale de l'échec de la rentrée universitaire 2017/2018», assène le Cnes dans sa déclaration qui nous a été adressée, rappelant à l'occasion «les échecs ayant caractérisé les rentrées précédentes à Béjaïa depuis son arrivée en janvier 2013». Il a rappelé particulièrement l'exclusion en 2014 de 2 400 étudiants et le blocage pendant 3 mois de l'université, ce qui a conduit à une décision qui a porté ses fruits puisqu'ils seront réintégré, l'affectation en 2015 du Campus d'Amizour initialement construit au profit de la faculté des sciences juridiques, «une décision prise, précise le syndicat, en conseil de direction sans prérogatives exécutoires d'affecter la faculté des sciences exactes». Et d'ajouter : «Il s'en suivra une grève de 3 mois qui n'aboutira à rien puisque le Campus d'Amizour reste vide à ce jour, l'affectation en 2016 de tous les nouveaux étudiants résidents du campus de Targa Ouzemour aux résidences



P.V.D. R.

d'Amizour avait provoqué un blocage cyclique et des grèves à répétition tout au long des mois d'octobre, novembre et décembre 2016». Le Conseil national de l'enseignement supérieur s'inquiète des couacs qui pourraient naître à la rentrée prochaine (le 4 septembre 2017) alors que «le Campus de Targa Ouzemour est devenu un chan-

tier sans affichage des panneaux obligatoires et plus grave encore sans aucune trace dans les conseils d'administration de 2016 et 2017», lit-on dans le document du Cnes qui déplore la destruction de plusieurs locaux au Campus à Targa Ouzemour (portail de l'Edimco, des murs de soutènement, moitié du parking étu-

dants, les blocs de l'agence thématique et l'ancien centre médical, une partie du centre de calcul...). Le Cnes s'interroge sur la destruction de ces biens et la création d'un chantier lucratif qui n'a pas lieu d'être. «À qui profite le crime, et où les étudiants feront-ils leurs rattrapages à partir du 4 septembre 2017 ?».

H. C.

Barrage Taksebt/Tizi Ouzou

Les rumeurs sur la mauvaise qualité des eaux démenties par les autorités

La qualité des eaux du barrage Taksebt (Tizi Ouzou) est au centre d'une vive polémique dans la région, enflée par les rumeurs lancées sur les réseaux sociaux ces derniers jours. Des internautes ont posté des messages appelant les habitants alimentés depuis ledit barrage à s'abstenir de consommer cette eau en raison de sa couleur jaunâtre avec un arrière-goût amer. Cela a duré plusieurs jours avant que les autorités n'interviennent, mercredi dernier, pour démentir ces rumeurs et surtout des cas de maladies à transmission hydrique dans la wilaya. Les auteurs de ces

rumeurs sont allés plus loin, parlant même de décès. Les précisions de l'Algérienne des eaux (ADE) par le biais de son premier responsable, appuyées d'une mise-au-point des services du wali et de la direction locale de la santé, ont apporté des éléments de réponse quant à l'origine de cette couleur jaunâtre qui coule dans les robinets et surtout rassurer les populations quant à la qualité de cette eau qui demeure potable. Pour le directeur de l'ADE, Amar Barzoug, la baisse du niveau du barrage de Taksebt (au-dessous de 50%) les a contraint à recourir à un traitement requis. Il a

assuré que l'analyse de cette eau se fait régulièrement et qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération ces rumeurs affolantes, sans manquer de rappeler que l'on ne badine pas avec la vie des citoyens. De leur côté, les représentants de la santé ont démenti avoir recensé le moindre cas de maladie à transmission hydrique et encore moins d'hospitalisation ou de décès. Autre riposte des autorités pour contrer ces rumeurs, selon le directeur de l'ADE, la décision de saisir la justice contre leurs auteurs. Malgré ces assurances, des habitants continuent à prendre au sérieux

ces folles rumeurs dont certains affirment avoir pris la décision de ne plus consommer cette eau et opter pour celle minérale. L'effort de communication des autorités sur la question devrait se poursuivre pour couper court à ces rumeurs, y compris en recourant aux réseaux sociaux ou encore à d'autres moyens de communication susceptibles de mettre fin de manière définitive à ces ragots. L'apport des associations de protection du consommateur est également plus que souhaitable en pareilles circonstances.

Hamid M.

Direction générale des forêts (DGF)

697 hectares de forêt parcourus par les feux en une semaine

Une superficie de 697 hectares a été parcourue par les feux au niveau national et ce, durant la semaine allant du 17 au 23 août en cours, selon un communiqué rendu public avant-hier par la Direction générale des forêts (DGF).

Dans son bilan, la DGF précise, que durant la semaine écoulée, il a été enregistré 92 feux ayant parcouru une superficie totale de 697 ha se répartissant

entre 444 ha de maquis, 179 ha de forêt et 74 ha de broussailles, soit une moyenne de 13 feux par jour et une superficie de 8 ha par foyer. Sur la même période de l'année 2016, il avait été enregistré 1 834 feux ayant parcouru une superficie totale de 9 793 ha dont 3 906 ha en forêt.

Durant la période allant du 1^{er} juin au 23 août 2017, 2 213 feux ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de

42 637 ha, soit 15 348 ha de maquis, 10 568 ha de broussailles et 16 721 ha de forêt, soit une moyenne de 26 feux par jour et une superficie de 19 ha par foyer. Le classement des 10 wilayas les plus touchées par les feux se présente comme suit : El Tarf (12 315 ha, 194 feux), Skikda (5 961 ha, 157 feux), Guelma (5 752 ha, 40 feux), Béjaïa (5 537 ha, 156 feux), Tizi-Ouzou (2 884 ha, 280

feux), Annaba (2 474 ha, 26 feux), Médéa (1 712 ha, 125 feux), Jijel (1 119 ha, 105 feux), Sétif (768 ha, 22 feux), Ain Defla (550 ha, 68 feux).

Cependant, la DGF a affirmé que le dispositif de prévention et de lutte mis en place depuis le 1^{er} juin 2017 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne prévue le 31 octobre 2017.

APS

Secteur agricole

Une production d'une valeur de 3 000 milliards de DA

■ Le secteur agricole en Algérie réalise une production d'une valeur de 3 000 milliards de DA grâce aux importants moyens fournis par l'Etat, a affirmé, à Ain Témouchent, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui.

Par Safia T.

Le ministre a souligné, lors d'une visite de travail dans la wilaya, que cette valeur représente une facture de 30 milliards de dollars, saluant les efforts soutenus des agriculteurs à tous les niveaux pour satisfaire les besoins des citoyens. Visitant une exploitation de vignoble à Chaabat L'ham, M. Bouazgui a rappelé les importants moyens et soutiens fournis par l'Etat au secteur agricole depuis l'an 2000 dans le cadre des programmes de développement initiés par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, contribuant à la satisfaction de 60 à 70% des besoins nationaux en produits agroalimentaires. «Les programmes dont a bénéficié le secteur ont permis de concrétiser un



nombre important d'objectifs tracés et de placer l'agriculture au cœur du développement», a-t-il soutenu. Le ministre a affirmé, au passage, la disposition de l'Etat à poursuivre son soutien à l'agriculture, tout en exhortant les agriculteurs à se rapprocher de la Direction des services agricoles (DSA) pour bénéficier du programme de concession agricole. En inspectant une autre exploitation viticole non loin de la forêt de Sassel, M. Bouazgui a fait part de l'élaboration de textes organiques régissant de

tels projets, expliquant dans ce sens que les terres relevant du patrimoine forestier sont régies par des lois différentes de celles de la concession agricole et que la réflexion est engagée actuellement sur des textes suivant une vision de préservation de ce patrimoine. La Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Témouchent réserve 25 péri-mètres à la concession agricole totalisant une superficie de 365,95 hectares de son patrimoine dont ont bénéficié 94 investisseurs et où la priorité a été

accordée aux riverains. D'autre part, le ministre a valorisé l'expérience d'exploitation d'espaces forestiers pour promouvoir le tourisme de montagne, comme c'est le cas de la forêt de Rachegoune qu'il a visitée. M. Bouazgui a inspecté, dans la commune Oued Sabah, une exploitation d'élevage de bovins et dans la commune de Hammam Bouhadjar une exploitation d'aviculture. Il a mis l'accent, à l'occasion, sur l'importance de tels investissements contribuant au développement économique national et à la réduction de la facture d'importation.

Ain Témouchent fournit 20% de la production nationale de poissons

La wilaya d'Ain Témouchent fournit 20% de la production nationale de poissons, a indiqué le ministre. Inspectant une ferme aquacole concrétisée dans le cadre d'un investissement privé dans la commune de M'said, le ministre a fait savoir que la wilaya d'Ain Témouchent produit 20 000 tonnes de poissons sur un total 100 000 t comme production nationale, devenant ainsi leader en matière de pêche et d'aquaculture. M. Bouazgui a annoncé, en outre, que la wilaya d'Ain Témouchent bénéficiera d'importants projets de pêche pour renforcer ses capacités de production. Il a indiqué, d'autre part, qu'il a relevé lors de sa visite qu'un nombre d'investisseurs de la wilaya sont prêts à prendre en charge l'en-

graissement du thon, tout en affirmant la disposition de son département ministériel à soutenir et à accompagner ce genre de projets. Le ministre a visité, dans la wilaya, le port de Beni Saf où il a affirmé aux professionnels de la mer que l'Etat poursuivra son soutien au secteur de la pêche sur laquelle il mise pour diversifier les sources de revenus pour l'économie nationale. Il a inspecté par la même occasion les travaux d'aménagement de la station de pisciculture relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, qui ont atteint un taux d'avancement de 90%. Sur place, il a donné des instructions pour livrer cette structure avant la fin de l'année en cours et en faire un pôle touristique et un musée marin, le deuxième du genre au niveau du territoire national après celui de Bousmail. Le secteur de la pêche sera doté, avant la fin de l'année courante, de 28 projets d'aquaculture à l'échelle nationale dont quatre en cours à la zone d'activité dans la commune de M'said (Ain Témouchent), a annoncé le ministre. S. T./APS

Energie

Guitouni invite le Canada et la Corée du Sud à renforcer la coopération

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a invité le Canada et la Corée du Sud à renforcer la coopération énergétique avec l'Algérie, à l'occasion des visites des ambassadeurs du Canada et de la Corée du Sud, respectivement, M^{me} Isabelle Roy et M. Park Sang-Jin, jeudi dans son département ministériel, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre et l'ambassadrice du Canada ont passé en revue l'état des relations de

coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine énergétique, qualifiées d'«anciennes et excellentes», et abordé les perspectives de leur renforcement. M. Guitouni a souligné le développement et le renforcement de la coopération entre les deux pays notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, des énergies renouvelables ainsi que la formation. D'ailleurs, M^{me} Roy, qui rend une visite d'adieu, a fait part

de l'intérêt des entreprises canadiennes à travailler et investir en Algérie notamment dans les énergies renouvelables. Elle a aussi évoqué la possibilité de faire bénéficier l'Algérie du savoir-faire et de l'expertise canadiens dans les domaines des hydrocarbures et de l'énergie. D'autre part, les entretiens avec l'ambassadeur sud-coréen ont, quant à eux, porté sur le développement et le renforcement des relations de coopération

entre les deux pays, qualifiées également d'«excellentes». A cette occasion, le ministre a invité les sociétés sud-coréennes à investir davantage en Algérie et à participer aux appels d'offres du secteur. Pour sa part, l'ambassadeur a exprimé l'intérêt des entreprises sud-coréennes à activer en Algérie et explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures. Salem K.

Scrutant l'ouragan Harvey

Le pétrole termine en baisse à New York

Le pétrole coté à New York a terminé en baisse, l'arrivée de l'ouragan Harvey sur les côtes texanes et l'impact qu'il pourrait avoir sur les raffineries de la région retenant l'attention des investisseurs. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre, la référence américaine, a cédé 98 cents pour clôturer à 47,43 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Harvey, une tempête tropicale devenue jeudi ouragan de catégorie 1 avec des vents de près de 130 km/h, devrait toucher les côtes du

Texas et de la Louisiane vendredi. Il pourrait alors se transformer en ouragan de catégorie 3 selon le Centre national des ouragans (NHC), basé à Miami. Le risque d'inondations soudaines est important dans certaines régions, où jusqu'à 76 centimètres de pluies sont attendues. La trajectoire d'Harvey «pourrait affecter directement le cœur du «coulouir américain des raffineries», qui représente environ un tiers des capacités du pays et traite environ 7 millions de barils par jour», a relevé Phil Flynn de Price Futures Group. «Les raffi-

neries pourraient, d'une part, être endommagées à cause des vents, mais elles pourraient surtout pâtir d'inondations, voire de coupures de courant», a indiqué James Williams de WTRG Economics. «Une fois arrêtée, une raffinerie peut mettre jusqu'à sept jours pour revenir à une activité normale», a-t-il indiqué. Pendant ce temps, elle ne consomme pas de brut. L'ouragan «va aussi retarder l'arrivée des tankers qui naviguaient dans le Golfe du Mexique», a souligné James Williams. De nombreux opérateurs ont aussi

par précaution évacué leur personnel installé sur les plateformes pétrolières en mer. Ces dernières peuvent toutefois continuer à extraire du pétrole en étant contrôlées à distance. Dans ce contexte, «les investisseurs misent en masse sur une hausse des prix des produits raffinés, aussi bien du fioul de chauffage que de l'essence, et pour cela vendent du brut», alimentant ainsi le repli des cours du WTI, a remarqué John Kilduff d'Again Capital.

O. R./Agences

Espagne Le PIB croît de 0,9% au deuxième trimestre

LE PRODUIT intérieur brut (PIB) de l'Espagne est monté de 0,9% au deuxième trimestre, d'après des chiffres officiels publiés jeudi par l'Institut national de la statistique (INE) espagnol. C'est un dixième de point de plus qu'au premier trimestre pour la quatrième économie de la zone euro, qui table sur une croissance annuelle de 3% pour 2017, après 3,2% en 2016 et 2015. En variation annuelle, le PIB progresse de 3,1% contre 3% au premier trimestre, grâce à un apport plus important de la demande intérieure (2,4 points contre 2,3 au premier trimestre), souligne l'INE. C'est la consommation, particulièrement celle financée par les administrations publiques, qui a dopé la demande intérieure. Les importations et exportations de biens et services ont elles vu leur taux de croissance ralentir nettement, après un bond spectaculaire au premier trimestre. Le secteur de la construction, qui s'était effondré pendant la crise après l'éclatement d'une bulle immobilière, a vu son taux de croissance s'accroître encore, de 4,4% à 4,8% en variation annuelle. La progression du secteur tertiaire est restée la même tandis qu'elle a ralenti dans l'agriculture et dans l'industrie. L'Espagne a renoué avec la croissance en 2014, après une descente aux enfers entamée en 2008.

R. E.

Oran

Relance des chantiers en souffrance dans la daïra d'Es-Sénia

■ Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a insisté sur la relance des chantiers en souffrance prenant un nombre de mesures, lors d'une visite de travail qu'il a effectuée jeudi dans la daïra d'Es-Sénia au sud de la wilaya.



Par Hatem D.

Aïn El Beïda, une agglomération secondaire rattachée à la daïra d'Es-Sénia, le chef de l'exécutif de wilaya, qui s'est enquis de l'état d'avancement du projet des 600 logements de type public locatif, a instruit le responsable délégué de l'OPGI d'Oran de résilier le contrat avec un groupement d'entreprises «pour abandon des travaux de réalisation depuis 2016» et de recourir à une nouvelle entreprise dans un délai d'un mois. Au chantier de l'hôpital 240 lits à haï Nedjma (ex-Chteïbo), un chan-

tier qui tourne au ralenti en raison des problèmes d'un avenant, M. Cherifi a sommé les gestionnaires de la direction de la santé et de la population de la wilaya à régler définitivement ce problème pour l'achèvement de cet établissement hospitalier d'importance dont les travaux confiés à une entreprise turque connaissent un taux d'avancement de 70 %. «Il faut saisir la commission sectorielle pour traiter rapidement ce dossier», a-t-il souligné, assurant que la priorité sera accordée à cet avenant pour libérer les crédits de paiement et la poursuite des travaux.

Ce projet sectoriel dont les travaux de concrétisation ont été entamés en février 2013 devra être livré en juin 2018. A El Kerma où il a visité un chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits, le wali a instruit l'entreprise en charge des travaux à renforcer le chantier en main d'œuvre pour livrer à la fin de l'année ce projet d'importance avec les logements d'astreinte. Mouloud Cherifi s'est enquis de plusieurs projets en cours dont l'unité secondaire de la protection civile à El Kerma en cours de réalisation, ainsi que l'unité de la protection civile d'Aïn El Beïda qui

abrite un caisson hyperbar, unique dans la région ouest qui sert de traitement des accidents de plongée notamment. Au terme de sa visite, il a tenu une rencontre avec les représentants de la société civile s'engageant à répondre à toutes les attentes des populations locales, notamment celles de haï Nedjma, une agglomération secondaire de près de 130 000 habitants relevant de la commune de Sidi Chahmi qui connaît un certain nombre de problèmes d'aménagement de ses quartiers. Cette commune a, toutefois, bénéficié de grands projets qui répondent à un besoin immédiat des populations, à savoir l'alimentation en eau potable, l'assainissement (éradication de fosses septiques), raccordement au réseau de gaz de ville, éclairage public, voirie urbaine, infrastructures de santé et de jeunesse. Dans ce sens, le wali d'Oran a décidé de la création d'une cellule de suivi des projets en cours, notamment dans certains lotissements. Une enquête sera ouverte pour faire une évaluation des travaux d'aménagement réalisés, a-t-il assuré lors de cette rencontre organisée au siège de la daïra d'Es-sénia. Une rencontre est prévue prochainement avec la société civile au niveau de la wilaya pour faire un état des lieux et prendre les mesures nécessaires pour donner une impulsion au développement local, a-t-il annoncé. Concernant le logement social, qui a été au cœur de toutes les interventions, il s'est engagé à étudier tous les dossiers dans la transparence avec les commissions concernées. En outre, il a été décidé de créer une antenne de l'PIC

Oran proprement au niveau du chef-lieu de commune d'Es-Sénia et la réalisation d'un parc communal pour la division hygiène et assainissement en raison de l'importance de la population locale qui ne cesse de grossir avec la concrétisation d'un important programme de location-vente (AADL) de 10 000 logements.

H. D. /agences

Constantine / Cité Bencherqui Réception prochaine d'un bureau de poste et d'une annexe administrative

LE BUREAU de poste et l'annexe administrative en réalisation à la cité Bencherqui, l'un des plus grands quartiers de la ville de Constantine, «seront réceptionnés et mis en exploitation en novembre prochain», a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saïdoune. La relance des chantiers de ces projets, à l'arrêt depuis 2014, est prévue «la semaine prochaine», a précisé le wali lors de sa visite de travail et d'inspection à cet immense quartier qui totalise 35 000 âmes. Il a, à ce propos ajouté que les problèmes techniques et financiers entravant le parachèvement des travaux de ces deux infrastructures «seront résolus». Selon les explications fournies au responsable le bureau de poste était à 90% de taux d'avancement des travaux alors que l'annexe administrative affiche 70%. Par ailleurs, le wali a instruit les responsables concernés à l'effet de parachever l'aménagement du chemin communal (CC) traversant le centre de la cité Bencherqui avant de confier à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) la mission de désigner un bureau d'études pour l'établissement d'une étude d'aménagement de ce site urbain. Lors de sa même visite de travail et d'inspection, M. Saïdoune a inspecté le projet du marché de proximité en cours de construction dans ce même quartier ainsi que la salle de soins. Le même responsable a, en outre, souligné qu'une commission entamera «lundi prochain» la désignation de terrain pour la réalisation d'une nouvelle structure de santé dans cette cité ainsi que deux stades de proximité et un terrain de jeux destiné aux enfants.

R.R.

Alger / Direction des ressources en eau

Mobilisation de 48 équipes de permanence et d'intervention durant l'Aïd

Quarante-huit équipes de permanence et d'intervention ont été mobilisées à travers les 24 unités de distribution d'eau d'Alger, ainsi que plus de 30 camions-citernes d'une capacité de 12 m3 chacun en vue d'éviter les coupures et perturbations en eau potable et de contrôler les réseaux d'assainissement durant les deux jours de l'Aïd El Adha, a indiqué le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger. Toutes les mesures nécessaires ont été prises afin d'éviter les coupures et perturbations d'alimentation en eau potable durant les deux jours de l'Aïd El Adha, a assuré Kamel Boukercha dans une déclaration à l'APS, et ce à travers la mobilisation d'équipes de permanence (au nombre de 48) dans toutes les communes de la capitale en

vue d'assurer l'alimentation, affirmant que la direction s'engage à garantir la qualité du service public avec tous les moyens dont elle dispose. Plus de 30 camions-citernes d'une capacité de 12 mètres cubes chacun ont été également renforcés et vont parcourir tous les quartiers de la capitale pour assurer l'alimentation en eau et en prévision de tous incidents qui peuvent survenir, a-t-il ajouté, tout en rappelant que les équipes mobilisées durant les deux jours de l'Aïd ne ménageront aucun effort pour régler la situation lors de leur travaux de réparation et d'éviter les coupures. A ce propos, M. Boukercha a affirmé que des mesures ont été prises pour le pompage de quantités supplémentaires d'eau potable au profit des quartiers atteints récemment

de perturbations en eau. Par ailleurs, il a annoncé la mobilisation de permanences au niveau des stations d'assainissement, d'autant que lors des premier et deuxième jours de l'Aïd el Adha, d'importantes quantités de sang et d'eau sont rejetées dans le réseau d'eaux usées, suite à l'égorgement des moutons. Ces permanences seront chargées de l'opération d'assainissement au niveau des stations d'épuration d'Alger et remédieront à tout imprévu, pour la préservation de la santé publique et celle des citoyens. M. Boukercha a fait part, au sujet de l'état d'avancement des travaux de réalisation de 15 puits souterrains dans la région ouest d'Alger, de la finalisation récente de 10 puits souterrains, outre la poursuite des travaux de réalisation des canali-

sations d'AEP à partir de la commune de Douera au profit de la même région, dans le cadre des mesures prises cette année, en coordination avec le ministère des ressources en eau et de l'environnement, en vue d'éviter toute coupure dans l'AEP. Le responsable a évoqué la réalisation de plusieurs projets lancés par la direction, en coordination avec SEAAL, visant la préservation continue de l'alimentation continue (24h/24) des Algérois en eau potable, sans interruption, ni perturbations, tout en œuvrant à l'augmentation du nombre des châteaux d'eau et des puits souterrains, avec la réhabilitation des canalisations usées et la réparation des fuites d'eau.

Lydia O./APS



Sahara occidental/ Négociations directes avec le Maroc

Ghali appelle à l'application immédiate de la décision du Conseil de sécurité

■ Le président de la République sahraouie, Brahim Ghali a appelé à Boumerdès, à l'application «immédiate» de la récente décision du Conseil de sécurité concernant la reprise des négociations entre le front Polisario et le Maroc, mettant l'accent sur sa disponibilité à coopérer avec le nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général l'ONU, Horst Kohler.



Par Amel D.

«**J'**appelle à l'application immédiate de la récente décision du Conseil de sécurité onusien concernant la reprise des négociations directes entre les deux parties en conflit, à savoir le Front Polisario et le Maroc, et à l'examen des répercussions de la violation marocaine de la convention militaire n° 01 et l'accord du cessez-le-feu dans la région tampon de Guerguerat», a déclaré M. Ghali lors de son intervention au terme

des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et l'Etat sahraoui. «L'ONU est responsable de la décolonisation du dernier Etat africain occupé et doit appliquer le plan de règlement ONU-OUA de 1991 qui stipule l'organisation d'un referendum autodétermination du peuple sahraoui», a-t-il souligné. «Nous souhaitons que la prise des fonctions de l'ex-président allemand, Horst Kohler, en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général onusien soit

une opportunité pour accélérer cette mission», a affirmé M. Ghali. D'autre part, le président sahraoui a évoqué la responsabilité de l'Etat français qui, malheureusement, a adopté une position soutenant l'occupant marocain depuis des années, estimant que «la France doit dorénavant prendre une position responsable en tant que membre permanent du Conseil de sécurité onusien afin de concrétiser la paix et la stabilité tout en respectant la légalité internationale et le

droit international humanitaire». Le président sahraoui a, en outre affirmé que l'occupant marocain «représente un danger pour la région tout entière, du fait de sa politique expansionniste basée sur la violence et l'agression», ajoutant que «les stupéfiants fournis par le royaume du Maroc, premier et plus grand producteur de cannabis au monde, constituent un facteur déterminant en termes de financement des bandes criminelles organisées et des groupes terroristes dans la région et au Sahel». Le Maroc «viole de manière flagrante les statuts de l'UA, notamment en ce qui a trait aux frontières héritées après l'indépendance, par son occupation d'une partie des territoires sahraouis», a ajouté le président sahraoui, précisant que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux pays distincts. «La décision de la Cour de justice européenne rendue publique le 26 décembre 2016 conforte la batterie de décisions promulguées par l'ONU et bien d'autres qui réfutent toute souveraineté marocaine sur les territoires sahraouis», a poursuivi M. Ghali qui a mis en garde les dirigeants et peuples africains contre les pratiques de l'occupant marocain, appelant l'UA à assumer ses responsabilités et à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de mettre un terme aux violations marocaines des statuts de l'UA. Les travaux de l'Université d'été des cadres du Polisario et de l'Etat sahraoui, organisés du 10 au 23 à Boumerdès ont pris fin avec la participation de représentants du corps diplomatique

accrédité à Alger et de la société civile, ainsi que de l'a militante Aminatou Haïdar.

A. D./ APS

Libye Tripoli demande l'appui de Londres pour la levée de l'embargo sur les armes

LE CHEF du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, a sollicité officiellement l'appui de Londres pour plaider la levée d'embargo sur les armes imposé à son pays depuis 2011 par l'ONU, à l'occasion d'une brève visite à Tripoli du chef de la diplomatie britannique. «Le soutien du gouvernement britannique pour accélérer la levée de l'embargo sur les armes décrété en 2011 est impératif», a plaidé Fayez al-Sarraj dans un communiqué du GNA. La levée d'une telle sanction permettra aux «gardes-côtes et gardes-frontières d'être armés et équipés et de mener à bien leurs missions contre les bandes de trafiquants, notamment d'êtres humains», selon M. Sarraj. La lutte contre l'immigration clandestine a été au centre des entretiens de Boris Johnson avec le chef du gouvernement libyen. La situation a empiré après 2011, les passeurs profitant du chaos qui règne en Libye pour envoyer chaque année des dizaines de milliers de migrants à destination de l'Italie qui se trouve à seulement 300 km des côtes libyennes. Les autorités libyennes se plaignent régulièrement de manque de moyens pour faire face aux flots d'immigrants. Boris Johnson avait effectué un déplacement en Libye en mai 2017 lorsqu'il s'est rendu à Tripoli puis dans l'est, à Tobrouk, pour rencontrer le président du Parlement élu qui soutient l'homme fort de l'Est libyen, le maréchal Khalifa Haftar. Ce Parlement refuse jusqu'ici de donner sa confiance au GNA, un exécutif issu d'un accord politique interlibyen parrainé par l'ONU fin 2015. Le chef de la diplomatie britannique a réitéré «le soutien total du Royaume-Uni aux efforts déployés par le chef du GNA afin d'aboutir à une entente entre les acteurs politiques en Libye», toujours selon le communiqué.

R. M.

Maroc

Le gouvernement promet une stratégie contre les violences faites aux femmes

Le Chef du gouvernement marocain, Saadeddine El Othmani, a promis jeudi une stratégie contre les violences faites aux femmes après une agression sexuelle qui a suscité une vague d'indignation dans le pays, mais sans donner de date. L'affaire a éclaté avec la diffusion dimanche sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant une horde d'adolescents hilares, bousculant violemment une jeune femme en pleurs dans un bus de Casablanca, essayant de la déshabiller et touchant ses parties intimes. Les six agresseurs, tous mineurs, ont été arrêtés lundi, trois mois après les faits. La victime, âgée de 26 ans et atteinte de troubles mentaux, a été retrouvée mardi par la police marocaine, après une fugue. La ministre des Femmes, critiquée pour sa lenteur à réagir. Le gouvernement «réfléchit à com-

ment traiter ce genre de phénomènes pour que ces actes ne se reproduisent plus», a déclaré Saadeddine El Othmani, issu du Parti justice et développement (PJD, islamiste) dans une allocution diffusée jeudi. «La stratégie adoptée par le gouvernement dans ce sens sera annoncée au moment opportun», a-t-il assuré. La ministre islamiste de la Femme, Bassima Hakkaoui, a été critiquée pour sa lenteur à réagir. Elle avait fini par dénoncer mardi un «crime honteux», et promis d'«accélérer l'adoption de la loi de lutte contre les violences» faites aux femmes. Dans le bus, personne ne s'est interposé. La loi marocaine «condamne le harcèlement des femmes au travail, mais pas dans les espaces publics», avait concédé Mustapha Ramid, ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme, lui aussi issu du

PJD. Il avait néanmoins assuré qu'un projet de loi incluant pour la première fois le harcèlement dans les lieux publics était en cours d'adoption. Alors que ni le chauffeur du bus ni les passagers ne sont intervenus pour stopper l'agression, le ministre de la Justice Mohamed Aujjar a exhorté mercredi les procureurs à ouvrir des enquêtes sur les cas de non-dénonciation de crimes. Le harcèlement de rue alarme les médias marocains. De nombreux médias marocains tirent la sonnette d'alarme sur le phénomène du harcèlement des femmes dans la rue, déjà remis au cœur du débat début août après la diffusion d'une autre vidéo montrant des jeunes traquer une femme marchant seule. Modèle de société en faillite, jeunesse livrée à elle-même, système éducatif agonisant, banalisation de la violence... les causes

sont multiples de l'avis des observateurs. Deux Marocaines sur trois, victimes de violences. Il s'agit d'«un énième incident révélateur de cette violence courante au sein de la société marocaine», relève le chercheur et journaliste Abdellah Tourabi dans une chronique remarquée où il estime que «les jeunes sont victimes de la démission de l'Etat et des parents». Douze ans après l'adoption du nouveau code de la famille qui accorde plus de droits aux femmes, celles-ci restent encore victimes de l'hégémonie de l'homme dans les espaces publics, où elles subissent fréquemment insultes et agressions sexistes. Selon des chiffres officiels, près de deux Marocaines sur trois sont victimes de violences. La violence physique à leur égard est la plus manifeste dans les lieux publics. O. T./Agences



Birmanie

71 morts dans des attaques de rebelles musulmans rohingyas

■ Au moins 71 policiers et rebelles ont été tués hier dans l'ouest de la Birmanie après des attaques de musulmans rohingyas contre plusieurs postes frontières, des violences sans précédent depuis des mois, selon les autorités birmanes.

Par Rosa F.

Selon le dernier décompte publié par le gouvernement de la Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, 12 membres des forces de l'ordre et 59 «terroristes» rohingyas ont été tués. «Militaires et policiers se battent ensemble contre les terroristes bengalis», avait déclaré un peu plus tôt le chef de l'armée, le général Min Aung Hlaing, sur sa page Facebook. Les Rohingyas sont considérés comme des immigrants du Bangladesh voisin et appelés à ce titre «bengalis», le terme «rohingya» étant tabou en Birmanie, pays à majorité bouddhiste marqué par l'influence de moines radicaux qui dénoncent les musulmans comme une menace. Il s'agit de l'épisode de violences le plus meurtrier depuis plusieurs mois dans cette région, l'Etat Rakhine, marquée par de fortes tensions entre musulmans et bouddhistes. Y vivent des dizaines de milliers de Rohingyas, minorité musulmane victime de fortes discriminations en Birmanie, sans accès aux hôpitaux, aux écoles, au marché



PH. > D. R.

du travail. Plus de 20 postes de police ont été attaqués par quelque 150 rebelles rohingyas tôt hier, a annoncé, avant l'armée, le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi. Le chef de l'armée birmane a souligné le fait

que «les combats se poursuivent» hier dans cette région frontalière du Bangladesh, notamment autour des postes de police des villages de Kyar Gaung Taung et Nat Chaung. Des armes ont été dérobées dans plusieurs postes de police par les attaquants, équipés de poignards et autres objets contondants, a-t-il précisé. Le mode opératoire ressemble à celui de la précédente série d'attaques meurtrières contre des postes frontières, en octobre 2016. Ces affrontements avaient été suivis par la fuite au

Bangladesh voisin de milliers de Rohingyas, qui avaient livré des récits des atrocités commises par l'armée après ces attaques: viols en réunion, tortures, meurtres et massacres. Plusieurs des postes de police attaqués hier, à la frontière avec le Bangladesh, restaient encerclés hier dans la journée, selon des sources policières sur place interrogées par l'AFP. «La situation est compliquée... Les militaires arrivent» en renfort, a témoigné hier matin un responsable policier de Buthidaung, non loin de la zone la plus tou-

chée. Le gouvernement birman a relevé hier «la coïncidence de ces attaques avec la publication du rapport final de la commission» dirigée par l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan sur la situation dans l'Etat Rakhine. La commission avait appelé jeudi la Birmanie à donner plus de droits à sa minorité musulmane des Rohingyas, notamment de mouvement, faute de quoi elle risquait de «se radicaliser». Kofi Annan a réagi aux attaques d'hier, «inquiétante escalade dans la violence». Il a appelé les forces de l'ordre à «la retenue» dans leur gestion de la crise. Les dernières importantes attaques meurtrières contre des postes de police remontent à l'automne 2016. Elles avaient été suivies par un durcissement des actions de l'armée dans la région, avec incendies de villages et fuite massive de Rohingyas vers le Bangladesh voisin. La nébuleuse des groupes rohingyas impliqués dans ces violences n'est pas très claire. Se détache un groupe, l'Arakan Rohingya Salvation Army (ARSA), qui assure mener l'insurrection depuis les montagnes de la zone de May Yu, dans le nord de l'Etat Rakhine. La situation est particulièrement difficile pour les 120 000 musulmans vivant dans des camps de déplacés en Etat Rakhine, d'où ils ne peuvent sortir qu'au compte-gouttes, sur laisser-passé.



Points chauds

Communication Par Fouzia Mahmoudi

Après François Hollande qui a précautionneusement critiqué Emmanuel Macron cette semaine, c'est au tour d'Alain Juppé de s'y mettre et de dire ce qu'il pense du jeune président. Surtout que le Premier ministre choisi par le nouveau président français n'est autre que l'un des bras droits de l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac. Et il a beau «continuer à échanger régulièrement» avec Édouard Philippe, le maire de Bordeaux n'est pas tendre lorsqu'il s'agit d'évoquer l'action menée par Macron et son équipe après 100 jours de gouvernement. «Il y a un grand flou artistique sur le budget 2018. Comment promettre à nos armées 2% du PIB et en même temps leur retirer plus de 700 millions d'euros cette année ?» s'est interrogé l'ancien candidat à la primaire de la droite dans la presse française. Autre motif de critique, la politique fiscale qu'il juge «floue», manquant d'«ambition» et de «cohérence». Au-delà des mesures adoptées, c'est le style du chef de l'Etat et sa communication à outrance «avec la bienveillance des médias», qui inspirent les remarques les plus acerbes à l'ancien diplomate. «Je ne sais pas ce que c'est le macronisme. Dire qu'on veut faire de la politique autrement, ça me fait bien rigoler. Ça fait quarante ans que je l'entends dire. Les vrais problèmes sont ailleurs», a-t-il ironisé quand les journalistes lui ont demandé si Emmanuel Macron incarnait la droite modérée. Alain Juppé reconnaît néanmoins les succès de ce dernier sur la scène internationale. «L'image de la France s'est améliorée incontestablement.» Et souhaite qu'«il réussisse dans sa croisade contre les travailleurs détachés». D'autre part, celui qui faisait de l'éducation «la mère de toutes les réformes» admet des points de convergence avec les macronistes sur ce sujet. «Je retrouve avec bonheur la quasi-totalité des idées que j'avais exprimées dans mon livre "Mes chemins pour l'école". Dédoublez les petites classes, mettez le paquet sur le CP...», s'est-il félicité. S'il s'exprime sur le gouvernement Macron, le maire de Bordeaux n'a néanmoins pas l'intention de se relancer dans l'arène politique nationale. «Je ne suis pas François Hollande», ironise-t-il. Mais malgré son âge avancé il ne serait pas le seul à assurer rester éloigné des grands défis électoraux pour s'y remettre après un certain temps, même si une comparaison avec Nicolas Sarkozy le vexerait certainement... Reste à savoir, s'il s'avère que son constat sera vérifié dans le temps et que le quinquennat de Macron n'aura été qu'un grand exercice de communication plutôt qu'un mandat axé sur les réformes dont la France a pourtant besoin. F. M.

Afghanistan

Attaque-suicide dans une mosquée chiite à Kaboul

Un kamikaze et des hommes armés ont attaqué hier une mosquée chiite de Kaboul, tuant au moins deux policiers selon les autorités, dans ce qui témoigne d'un contexte sécuritaire de plus en plus dégradé dans la capitale afghane. L'attaque s'est produite à l'heure de la prière hebdomadaire du vendredi, à laquelle de nombreux fidèles assistent traditionnellement. «Une attaque terroriste s'est produite dans le quartier de Qala-e-Najara à Kaboul», a indiqué le porte-parole adjoint du ministère de l'Intérieur, Najib Danish. «Deux policiers afghans ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés et conduits à l'hôpital. Ces quatre policiers étaient chargés de la sécurité du site», a-t-il ajouté sur Facebook. Un kamikaze «s'est fait exploser à l'intérieur de la mosquée», située dans une zone résidentielle du nord de la ville, a confirmé à l'AFP un porte-parole de la police de Kaboul, Abdul Basir Mujahid. «Il y a bien sûr des victimes, mais nous ignorons combien à ce stade», a-t-il ajouté. Un

porte-parole du ministère de la Santé a pour sa part évoqué un bilan provisoire de 2 morts et 11 blessés, sans que l'on sache s'il s'agit ou non de civils. Outre le kamikaze, deux ou trois autres hommes armés semblent être entrés dans la mosquée d'où ils échangent des tirs avec la police, a encore indiqué M. Danish à la chaîne Tolo News. Des témoins à proximité ont confirmé à l'AFP avoir entendu des tirs. Des fidèles affolés à l'extérieur de la mosquée tentaient en vain de rejoindre leurs proches restés à l'intérieur, a constaté un journaliste de l'AFP. «Nos proches sont coincés à l'intérieur de la mosquée (...), nous pensons qu'ils ont été pris en otages par les assaillants», a lancé l'un d'eux. D'autres suppliaient les forces de l'ordre de lancer l'assaut. «Un assaillant s'est fait exploser et trois autres ont réussi à entrer dans la mosquée. Les combattants manquent de munitions et font usage de couteaux pour frapper les fidèles», a affirmé un témoin à l'AFP. Plus d'une dizaine d'ambulances sont arrivées sur

le site, où les forces de l'ordre se sont également déployées en nombre. Cette nouvelle attaque, qui n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, intervient trois jours après l'annonce par le président américain Donald Trump du maintien et du possible renforcement de la présence militaire américaine en Afghanistan. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée ces derniers mois à Kaboul, où le dernier attentat d'ampleur remonte au 24 juillet, lorsque l'explosion d'une voiture piégée avait tué au moins 27 personnes et fait plus de 40 blessés dans le quartier de la communauté hazara chiite. L'attaque avait été revendiquée par les talibans. La communauté chiite, fréquemment visée, accuse les forces de l'ordre de ne pas savoir la protéger. Les jihadistes du groupe Etat islamique ont revendiqué début août l'attaque en pleine prière d'une mosquée chiite de Hérat, au cours de laquelle au moins 33 personnes avaient été tuées.



Cycle filmique japonais

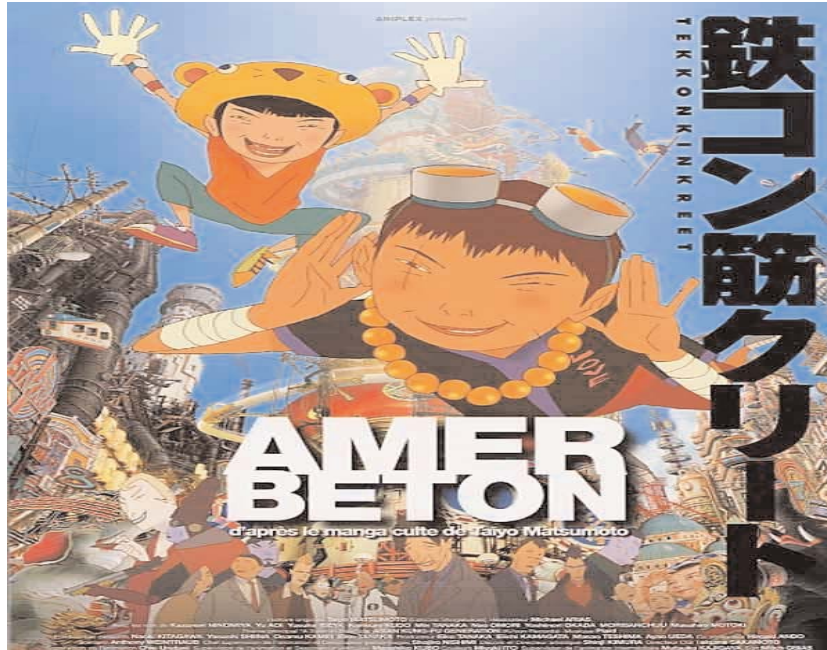
«Amer Béton» projeté en clôture

■ Les amoureux du manga ont été gâtés avec un cycle filmique qui leur a été consacré. Ce rendez-vous, renouvelé chaque week-end, a été une occasion pour découvrir des classiques du cinéma japonais et assister à la projection de films connus. Ce cycle cinématographique a été clôturé dans la journée d'hier à la filmathèque Zinet, devant un public nombreux.

Par Abla Selles

Des classiques du cinéma japonais ont été projetés tous les week-ends, depuis le début du mois d'août, à la filmathèque Zinet de Riad El Feth. Les amateurs et amoureux des mangas ont pu assister, lors du premier week-end du mois d'août, à la projection de «Nausicaa de la vallée du vent» de Hayao Miyazaki ainsi que 2 épisodes de Full Metal Alchemist Brotherhood.

La semaine d'après – même heure, même lieu –, les cinéphiles ont pu découvrir «La traversée du temps», adaptation éponyme d'une nouvelle. Il s'agit d'un manga directement adapté du film d'animation du même nom, sorti en 2007. Makoto est une jeune lycéenne comme les autres, un peu garçon manqué, pas trop intéressée par l'école et absolument pas concernée par le temps qui passe ! Jusqu'au jour où elle reçoit un don particulier : celui de pouvoir traverser le temps. Améliorer ses notes, aider des idylles naissantes, manger à répétition ses plats préférés, tout devient alors possible pour Makoto. Quant au troisième week-end, le chef-d'œuvre Akira était apprécié par



PH. > D. R.

sèment la terreur dans les rues de Takara, la ville «trésor». Rackettant bandits, yakuzas et fanatiques religieux, les deux gamins, surnommés «les chats» pour leur agilité, sont pourtant très différents. Alors que Noir apparaît dur et enragé, Blanc est innocent et lunaire. Tout bascule le jour où un puissant yakuzas décide de les éliminer afin de refaçonner la ville à son image. Mais le pire danger pour les deux frères pourrait venir de leurs démons intérieurs qui menacent de broyer leurs âmes.

Organisé par le ciné-club Cinuvers à la filmathèque Zinet, un public jeune a exprimé son enthousiasme de ce genre de rendez-vous, soulignant que «peu d'activités sont organisées au profit des amoureux des mangas».

A. S.

le public dont la majorité était des jeunes avant de laisser place à «Amer Béton», hier pour

la clôture du cycle. Ce dernier film, en blanc et noir, relate l'histoire de deux orphelins qui

le public dont la majorité était des jeunes avant de laisser place à «Amer Béton», hier pour

«Atini Yeddek»

Un clip en solidarité avec les migrants du Sahel

Un clip de solidarité avec les migrants subsahariens, prônant l'entraide et l'ouverture d'esprit, a été réalisé par le chanteur reggae Sadek Bouzinou à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le 19 août. Intitulé «Atini Yeddek» (Donne-moi ta main), le clip, réalisé sous forme de court métrage, retrace le drame du déplacement des populations sahéniennes à travers l'histoire d'une jeune migrante subsaharienne ayant perdu toute sa famille dans un de

ces conflits qui ravagent des pays entiers voisins de l'Algérie, pays où elle fuit pour échapper à la mort et retrouver les survivants parmi ses proches. Sur des airs reggae très festifs, Sadek Bouzinou, chanteur du groupe «Democratoz», raconte le voyage périlleux de la réfugiée – campée par la jeune comédienne amateur Ikram Yemmi – jusqu'en Algérie et qui vite s'y retrouve exposée au rejet, voire aux violences physiques et verbales. La deuxième partie de «Atini

Yeddek» se poursuit sur une note d'espérance, montrant une chaîne de solidarité formée autour de la migrante pour l'aider à retrouver confiance en découvrant une autre facette, chaleureuse et hospitalière, des Algériens. L'initiateur du projet a indiqué à l'APS que ce clip est le fruit des efforts conjugués de plusieurs jeunes et artistes d'Oran qui ont voulu «réagir à la vague de violence qui s'est déployée dernièrement contre les migrants sur les réseaux sociaux». Ce collectif

d'artistes oranais souhaite susciter un «réveil des consciences» chez la population algérienne et inciter les citoyens à «revenir aux valeurs d'hospitalité et d'entraide dont les Algériens sont si fiers», explique Sadek Bouzinou. Le texte de la chanson se veut également un rappel de l'ancrage africain de l'Algérie, de sa culture, de son histoire et des valeurs partagées avec le reste du continent. Le clip «Atini Yeddek» est mis en ligne sur Internet. L. B.

Godzilla vs Kong

Le réalisateur lève le voile

Après *Godzilla et Kong : Skull Island*, le Monster Verse des studios Legendary Pictures se poursuivra en 2019 avec *Godzilla : King of the Monsters* puis, un an plus tard, avec l'affrontement XXL *Godzilla vs Kong*. Interrogé par le site SlashFilm, le réalisateur Adam Wingard a légèrement levé le

voile sur ce dernier film. *Kong on the Planet of the Apes* : un comic-book réunira les deux sagas. «En ce moment, *Godzilla vs Kong* est plus dans la continuité de *Godzilla 2*, que réalise Mike Dougherty. Notre film se déroule de nos jours», déclare d'abord Adam Wingard, a qui l'on doit notamment le dernier *Blair Witch*

et *Death Note*, disponible sur Netflix dès ce vendredi. Rappelons que l'action de *Kong : Skull Island* était ancrée dans les années 70.

«On a quelques personnages de *Godzilla 2* dans notre film, mais il sera intéressant de voir comment *Kong* a évolué au fil des années», poursuit le jeune

cinéaste de 34 ans. «Dans *Godzilla vs Kong*», *Kong* est constamment attaqué. Les choses se passent mal, il y a probablement eu de nombreuses interventions de l'Homme. Il sera intéressant de voir ici un *Kong* plus rugueux, plus âgé».

R. C.

Prévu pour aujourd'hui au musée du Bardo Bourse aux livres et forum littéraire

Une rencontre littéraire mensuelle ouverte à tous les amoureux du livre se tiendra aujourd'hui au musée du Bardo, à Alger. Événement organisé par le

groupe «Objection littéraire et artistique», ce forum encourage le partage entre amateurs de littérature. Il leur donne également l'occasion d'exprimer leurs préfé-

rences, de recommander et faire découvrir leurs derniers coups de cœur littéraires. Chaque dernier samedi du mois, cette rencontre permettra aux participants

d'échanger ou de revendre leurs bouquins. Rendez-vous donc au Bardo de 10h à 15h pour une journée d'échange bien enrichissante, qui plus est libre et gratuite. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun à Riadh El Feth
26 août :

Le groupe El Dey anime un concert de musique moderne.

Librairie Livre, Arts et Culture à Oran

Samedi 26 août à 15h :

Kamel Daoud présentera son nouveau roman «Zabor ou les psaumes», paru aux éditions Barzakh.

Club hippique de Annaba
30 août :

Le groupe Freeklane enchante son public avec les plus belles chansons de son répertoire artistique.

Musée des antiquités et des arts islamiques (Télémy)

Jusqu'au 30 octobre :

Une exposition nommée «D'Icosim à Alger : 22 siècles d'Histoire» invite les Algériens à se familiariser avec des objets archéologiques récemment découverts au niveau de la capitale.

Palais des Raïs Bastion23
Jusqu'au 5 octobre :

«Les jardins d'Alger» s'exposeront au niveau de la capitale.

Du 31 août au 9 septembre :

Exposition intitulée «Jardins éternels, jardins fragiles».

Du 14 au 23 septembre :

Exposition «Jardins d'Alger» Par Akacha Talbi, plasticien.

Galerie Sirius (139, Bd Krim Belkacem, Télémy, Alger-Centre)

Jusqu'à fin août :

Exposition de peinture «De toits à moi» de Valentina Ghanem Pavlovskaya, en hommage à l'artiste Valentin Vasilivitch Pavlovsky.



Coup-franc direct

Ces scandales qui éclaboussent le football national

Par Mahfoud M.

Encore une fois, les travaux qui s'effectuent sur la pelouse du stade 5-Juillet d'Alger démontrent que le bricolage est ancré dans nos structures. Alors que le coup d'envoi de la nouvelle saison a été donné officiellement, le temple olympique n'est pas encore prêt pour accueillir les derbys algérois, alors qu'il y avait un premier match à disputer entre l'USMA et le PAC. La raison ? Le ministre impute le retard pris dans les travaux au fait que le championnat s'est terminé tardivement, alors qu'il y aurait, selon lui, un processus pour ce genre de travaux afin que le gazon puisse tenir une longue durée. En fait, c'est une excuse infondée quand on sait que certains stades de par le monde sont retapés en un temps record et qu'avec la technique des plaques de gazon le terrain devait être refait rapidement. C'est donc un autre scandale qui vient éclabousser le football algérien et de surcroît concernant ce stade qui était le fleuron du sport algérien. Il faut rappeler que cette structure a déjà montré de grandes carences avec le fameux match amical face à la Serbie qui s'était joué dans un terrain inondé. Les responsables de la balle ronde nationale doivent montrer plus de fermeté pour éviter ce genre de relâchement de la part des dirigeants de ces structures. **M. M.**

Coupe d'Algérie 2017-2018 Le vainqueur empochera 15 millions de DA

LE VAINQUEUR de la Coupe d'Algérie seniors de football empochera 15 millions DA à partir de la prochaine édition 2017-2018 contre 10 millions DA pour le finaliste, a annoncé la Fédération algérienne de football sur son compte twitter mercredi. La décision a été prise par le Bureau fédéral de l'instance

fédérale réunie au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) sous la présidence de Kheireddine Zetchi. D'autre part, le Bureau fédéral de la FAF a décidé d'octroyer une prime de 10 millions DA à chacun des finalistes de la Coupe d'Algérie de l'édition 2016-2017 (CRB et ESS).

Le CR Belouizdad avait remporté la Coupe d'Algérie 2016-2017 en battant l'ES Sétif (1-0) après prolongations en finale disputée le 5 juillet.

Mondial 2017 de volley-ball (U23) L'EN termine à la dernière place du Gr. B

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball des moins de 23 ans (U23) a concédée une cinquième défaite au Championnat du monde de la catégorie, en s'inclinant face à son homologue turque sur le score de 4 sets à 2 (10-15, 19-17, 16-14, 11-15, 12-15, 13-15), en match comptant pour la 5^e et dernière journée du groupe B disputé vendredi au Caire (Egypte). A l'issue de cette ultime journée de la phase des poules, le Brésil et l'Argentine, leaders des groupes A et B, affronteront respectivement la Russie (tenante du titre) et Cuba, en demi-finales prévues jeudi. Les Verts ont concédé leurs quatre premières défaites respectivement face à la Russie (4-0), l'Argentine (4-0), l'Iran (4-1) et la Chine (4-0). Lors de cette 3e édition du Mondial U23, la Fédération internationale de la discipline (FIVB) a décidé de procéder, à titre d'essai, à des changements dans les règles du jeu. Le premier changement concerne les points pour l'obtention d'un set (15 au lieu de 25) avec une différence obligatoire de deux points entre les deux équipes pour la victoire du set. Le deuxième changement est l'augmentation des sets durant une rencontre (7 au lieu de 5). Ainsi, la première équipe qui réussit à remporter 4 sets empochera les points de la victoire.

Ligue I Mobilis (suite de la 1^{re} journée) L'ESS et l'USMA pour un départ en force

■ La première journée de la Ligue I se poursuit aujourd'hui avec des rencontres qui s'annoncent très disputées.



Les Sétifiens souhaitent remporter leur 1^{er} match

PH. > D. R.

Par Mahfoud M.

La JS Kabylie, qui a vécu une saison cauchemardesque l'année dernière et a réussi son maintien lors des dernières journées, démarre la saison à domicile en recevant la JS Saoura, une formation qui a joué les premiers rôles la saison dernière et même celle d'avant. Les Canaris, toujours sous la conduite de Rahmouni et Moussouni, souhaitent débiter l'année en trombe, réussir à remporter les trois points et tenter de faire

bonne figure contrairement à l'année dernière. Toutefois, ils devraient faire très attention à cette équipe sudiste qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout son possible pour revenir au moins avec le point du nul. Pour sa part, le MC Oran tentera de débiter avec un succès face à l'USM Blida et ne compte pas laisser passer cette chance de recevoir à domicile. Toutefois, les Blidéens ne souhaitent pas trébucher dès le départ et seront prêts à se donner à fond pour revenir avec le

meilleur résultat possible. L'une des formations favorites pour le titre national, l'USM Alger, donnera la réplique dans un derby algérois au nouveau promu, le Paradou AC et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter. Avec un effectif des plus riches, les Rouge et Noir n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de l'emporter s'ils ne souhaitent pas revivre le scénario de la saison dernière quand ils avaient terminé l'année sans aucun titre malgré les gros moyens financiers mis par le propriétaire du club, Ali Haddad. Enfin, le champion d'Algérie en titre, l'Entente de Sétif, croisera le fer lors de cette journée avec l'USM El Harrach et devrait pouvoir l'emporter. Les poulains de Madoui sont décidés à prendre les trois points du succès quoiqu'il arrive, surtout que la première journée reste toujours importante côté psychologique. Cependant, ils doivent faire très attention à cette équipe harrachienne qui a fait un lifting et compte réussir un bon départ. **M. M.**

LE PROGRAMME :
Samedi 26 août 2017 à 19h :
JSK-JSS
MCO-USMB (17h)
USMA-PAC
ESS-USMH (huis clos)

Situation du stade 5-Juillet

Le ministre favorable à la création de trois pépinières de gazon

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould-Ali, a affirmé, jeudi à Tipasa, l'impératif de la création de trois pépinières de gazon synthétique à l'échelle nationale, à court terme. Effectuant une visite de travail au niveau des colonies de vacances de Tipasa, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse à propos de la situation du stade du 5-Juillet qui a fait couler beaucoup d'encre, l'urgence de la création de trois entreprises pour la production de gazon synthétique, au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays. Ajoutant, à ce propos, que l'aménagement du stade 5-Juillet est une opération ordinaire qui est effectuée dans tous les pays du monde, mais que le problème réside, a-t-il estimé, dans le retard accusé dans le championnat national de football durant la saison passée. Selon le ministre, l'opération de maintenance de la pelouse du stade devait débiter en mai, alors que le dernier match de la saison a été joué le 9 juillet, ce qui a impacté négativement sur la disponibilité du stade pour l'ouverture du championnat, a-t-il expliqué, considérant la situation comme ordinaire car les techniques exploitées nécessitent davantage de temps, a-t-il signalé. Aussi, a-t-il annoncé, l'introduction, auprès des services de

la wilaya de Tipasa, d'un dossier pour la création d'une pépinière de gazon synthétique, signalant la possibilité pour cette entreprise future de conclure un accord avec Dounia Parc pour la production de plaques de gazon naturel. Aucune enquête ne sera ouverte à propos du terrain du stade du 5-Juillet et de la qualité des travaux qui y ont été réalisés auparavant, a, par ailleurs, assu-

ré le ministre de la Jeunesse et des Sports, affirmant qu'il n'existe pas de série 5-Juillet, comme rapporté par certains organes de presse.

Interrogé sur la situation de certains clubs de football, en butte à des conflits de commandement, à l'exemple de la JSK, M. Ould Ali a indiqué qu'il s'agit d'affaires internes qui concernent d'abord le club lui-même,

puis les institutions de football à l'instar de la Ligue et de la Fédération. Le ministère, qui veille à l'application de la réglementation en vigueur n'est pas habilité à intervenir dans la gestion des clubs et de leurs problèmes internes, a-t-il ajouté, prévoyant une issue prochaine à ce problème, dont le dossier a été introduit auprès de la Ligue de football.

29^{es} Universiades/Judo par équipes

Les Algériennes se classent 7^{es}

LA SÉLECTION algérienne féminine de judo a terminé à la 7^e place de l'épreuve par équipes qui s'est déroulée jeudi à Taipei, pour le compte de la 29^e édition des Universiades, alors que celle des messieurs a été éliminée en 8^e de finale. Composée des athlètes Faiza Aissahine, Amina Belkadi, Yamina Halata, Imene Agouar et Amina Temmar, l'équipe a passé avec succès le premier tour (8^e de finale) en battant facilement les Américaines Nagtalon Destinee Parayn, Imamura Miranda Akari, Tsutsui Hannah Tadako, Fehr April Lynn et Lwin Emily Ekki (5-0). En quarts, les Algériennes sont tombées sur

un plus fort adversaire, les Suédoises face auxquelles elles se sont inclinées (0-5). L'équipe algérienne a disputé ensuite les repêchages pour la médaille de bronze, mais s'est fait battre dès le premier match par les Allemandes (2-3). Une défaite synonyme de 7^e place avec la Roumanie, battue au même stade de la compétition par l'Italie. Chez les messieurs, l'équipe algérienne composée des judokas Ladj Abdelkrim Moura, Réda Bougueroua, Sid Ali Mechemache et Kacimi Imaad Eddine a obtenu une seule victoire, en 16^e de finale devant son homologue tchèque (4-1), avant de perdre devant la

Pologne au tour suivant (2-3). Lors de cette dernière journée consacrée au judo, l'Algérien Sami Bouhail qui a pris part à la compétition de l'Open, s'est fait sortir dès le premier tour par le Lituanien Nenartavicius Roaks. Le podium est revenu, respectivement, à Ota Hyoga (Japon), Mettis Juhan (Estonie), Isquierdo Da Sila (Brésil) et Tumenov Musa (Russie). Il est à rappeler que l'Algérie a pris part au tournoi de judo des Mondiaux universitaires avec 12 judokas, obtenant une seule médaille d'argent par Amina Belkadi dans la catégorie des -63 kg.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Suite à une chute dans un chantier

Un Nord-Coréen décède à Mascara

UN NORD-CORÉEN est décédé mercredi dernier à Mascara suite à une chute dans le chantier de construction où il travaillait, a-t-on appris du chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya.

La victime âgée de 40 ans et employé par une entreprise chinoise, est décédée suite à une chute du 4^e étage d'un immeuble

en construction, a précisé le lieutenant Tahar Mehenni. Grièvement blessé, il a rendu l'âme au service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'hôpital Meslem-Tayeb, a-t-il dit. Une enquête a été ouverte par la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Contrebande/DGSN

Une tentative de vol de 50 têtes d'ovins déjouée à Djelfa

LES ÉLÉMENTS de police de la wilaya de Djelfa ont déjoué, ces deux derniers jours, une tentative de vol de 50 têtes d'ovins par deux repris de justice, a indiqué mercredi dernier un communiqué de la Sûreté nationale.

L'affaire remonte aux deux derniers jours quand les services de sécurité de la wilaya de Djelfa ont reçu un appel téléphonique sur le numéro vert (1548) de la part de la victime déclarant qu'il avait été poursuivi par deux indi-

vidus à bord d'un véhicule, qui voulaient lui voler son cheptel (50 têtes d'ovins).

Des points de contrôle ont été installés aux entrées de la ville tout en intensifiant les patrouilles pour guetter l'entrée du véhicule au territoire de compétence, suite à quoi les services de sécurité ont arrêté le véhicule suspect transportant deux individus âgés de 40 et 50 ans issus d'une wilaya de l'ouest du pays.

ANP/Lutte contre la contrebande

Saisie de 66 kilogrammes de kif traité à Tlemcen

UNE QUANTITÉ de 66 kilogrammes de kif traité à été saisie, mercredi dernier à Tlemcen, par un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de Douanes, indique avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de Douanes ont saisi, le 23 août 2017 à Tlemcen, une quantité de 66 kilogrammes de kif traité», note la même source.

A In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont intercepté 5 contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, deux camions, 3,3 tonnes de denrées alimentaires et 345 moutons destinés à la contrebande, tandis que 1 100 litres de carburant ont été saisis à Tindouf». D'autre part, des éléments de gardes-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba, tandis que 98 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Oran, Tindouf, Ouargla et Tamanrasset», a conclu le communiqué.

Accident de la circulation

Un mort et deux blessés à Zighoud Youcef/Constantine

UNE PERSONNE a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu avant-hier dans la commune de Zighoud Youcef (nord de Constantine), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 4h05, lorsqu'un véhicule et un camion sont entrés en collision sur l'autoroute Est-Ouest, près de la décharge publique de la même commune, a précisé la même source. La victime, âgée de 18 ans était décédée sur place et évacuée vers la morgue de l'hôpital de la même commune, a-t-on encore noté soulignant que les blessés, âgés de 38 et de 41 ans ont été acheminés vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, après avoir bénéficié des premiers soins, prodigués par des médecins pompiers, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

C'est bientôt la rentrée



Louvis

Djalou@hotmail.com

Affaire du décès des deux sœurs Lyna et Maya à Tizi Ouzou

Le juge des mineurs ordonne le placement de leur frère dans un centre social

■ L'affaire du décès de deux sœurs dans la localité de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) a connu un développement dans le cadre des investigations entreprises afin de connaître les causes exactes à l'origine de leur décès en l'espace d'une quinzaine de jours.

Par Hamid M.

En effet, le frère de Maya et Lyna, hospitalisé par mesure préventive au CHU de Tizi Ouzou à la suite du décès de sa seconde sœur, a été placé par le juge des mineurs au niveau du centre social de Boukhalfa. La décision a été prise par le juge à titre préventif, nous a précisé une source judiciaire en attendant les conclu-

sions de l'enquête sur le décès de ses deux sœurs. Les parents de ces enfants restent suspendus aux résultats des différents prélèvements effectués notamment ceux sur les dépouilles de leurs deux filles. Pendant que l'on nous assure que la décision prise à l'égard du petit garçon âgé de 8 ans est dans son intérêt, la famille de Lyna et de Maya notamment leur mère sont sous le choc en apprenant la nouvelle,

selon son oncle. Pour rappel, Maya (5 ans) et Lyna (11 ans) sont décédées en l'espace d'une quinzaine de jours durant le mois de juillet dernier. La première au cours de son évacuation vers le CHU de Tizi Ouzou et la seconde sur son lit d'hôpital. Depuis le mystère est resté entier quant aux causes à l'origine de ce double décès. Leur frère a été hospitalisé depuis au CHU de Tizi Ouzou à titre préventif. H. M.

ANP/Lutte antiterroriste

Saisie d'une quantité d'armes et de munitions à Tamanrasset

UNE QUANTITÉ d'armes et de munitions a été saisie avant-hier à Tamanrasset par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également détruit quatre casemates et cinq bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou et Tipaza, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 24 août 2017 à Tamanrasset trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont détruit quatre casemates et cinq

bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou et Tipaza», a noté la même source. A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, des détachements de l'ANP «ont intercepté 14 contrebandiers, un véhicule tout-terrain et divers outils d'orpaillage, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à Djanet, cinq contrebandiers». Par ailleurs, des gardes-frontières «ont mis en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 13 240 litres, tandis que 24 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Adrar et Biskra» a ajouté le communiqué.

Etats-Unis

La Floride utilisera un nouveau sédatif pour sa première exécution en 18 mois

LA FLORIDE devait mener avant-hier sa première exécution depuis près de deux ans, en remplaçant l'anxiolytique très controversé midazolam par un médicament encore jamais utilisé dans un cocktail légal aux Etats-Unis. Accusé d'un double meurtre, Mark James Asay doit être exécuté à 18h00 (22h00 GMT) dans la prison d'Etat de Floride. Agé de 57 ans, il a été condamné pour le double meurtre en 1987 de Robert Lee Booker et Robert McDowell, commis dans cet Etat du sud-est des Etats-Unis. «Le département des administrations pénitentiaires de Floride respecte la loi et applique la condamnation du tribunal», a déclaré une porte-parole, Ashley Cook, citée par l'agence AFP, soulignant que cette institution avait pour objectif de s'assurer que «la procédure d'injection

létale soit humaine et digne». La dernière exécution en Floride remonte à celle d'Oscar Ray Bolin, le 7 janvier 2016. Cinq jours plus tard, la Cour suprême américaine jugeait inconstitutionnel le système de condamnation capitale dans cet Etat, car donnant trop de pouvoir au juge au détriment des jurés. La Floride était alors l'un des seuls Etats américains à ne pas exiger l'unanimité des jurés pour condamner à mort un accusé. En mars dernier, son gouverneur, Rick Scott, a finalement signé une loi exigeant l'unanimité du jury. Accusé de ne pas plonger suffisamment le condamné dans l'inconscience et donc de provoquer des souffrances inutiles, le midazolam a suscité une forte polémique aux Etats-Unis et a déclenché plusieurs blocages juridiques.